

FICHE TECHNIQUE SALLE DE SPECTACLES « LE DIAPASON »

À l'usage des Compagnies & Productions accueillies dans le cadre de la saison culturelle

Service culturel

Hôtel de ville - Place d'Armes – CS 600049
38162 SAINT MARCELLIN CEDEX



www.diapason-saint-marcellin.fr

VOS INTERLOCUTEURS

Responsable pôle spectacle vivant et grands évènement

Mme Marie-Ange Perli

04 76 38 81 22

marie-ange.perli@saint-marcellin.fr

Chargée de production

Mme Camille Fabre

04 76 38 81 22

production.culturel@saint-marcellin.fr

Régie générale

06 86 55 74 68

regie-tech.diapason@saint-marcellin.fr

DESCRIPTION DE LA SALLE

Le DIAPASON - 11 rue du Diapason - 38160 Saint-Marcellin

COORDONNEES GPS : Latitude : N 45° 08' 50 " – Longitude : E 5° 19' 28"

Salle de spectacles de 2009 - ERP de type L classée en 2^{ème} catégorie



Vue de la salle

: <http://diapason.stmarc.free.fr/diap/salle/ph/>

Plan Scène et salle

: http://diapason.stmarc.free.fr/diap/plans/rdc_Diapaon_av_Grill_NP.pdf

Plan Coupe Diapason longitudinal

: http://diapason.stmarc.free.fr/diap/plans/COUPES_AA_BB.pdf

Plan Coupe Diapason latéral

: http://diapason.stmarc.free.fr/diap/plans/coupes_CC_et_DD_av_Grill.pdf

CAPACITE - JAUGE

- **621** places assises hors emplacement régies (à déduire 24 places réservées aux régies son & lumière en salle).
- **14** places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- **1000** places pour les concerts « debout » en configuration « Fosse ».

EQUIPE TECHNIQUE DU THEATRE

- 1 Régisseur général + 1 Régisseur + 1 équipe d'intermittents lors de spectacle.

PLANNING PREVISIONNEL

Le planning devra faire l'objet d'une concertation avec le régisseur général, au plus tard quinze jours avant l'arrivée de l'équipe artistique ou technique.

ACCES – PARKING - PLATEAU

Accès plateau & parking

- Le Diapason dispose de grandes places de parking pour les poids lourds ou Tour Bus, ainsi que des places dédiées pour les artistes et les productions. (Parking vidéo protégé – Alimentations électriques disponibles)

Chargement / déchargement

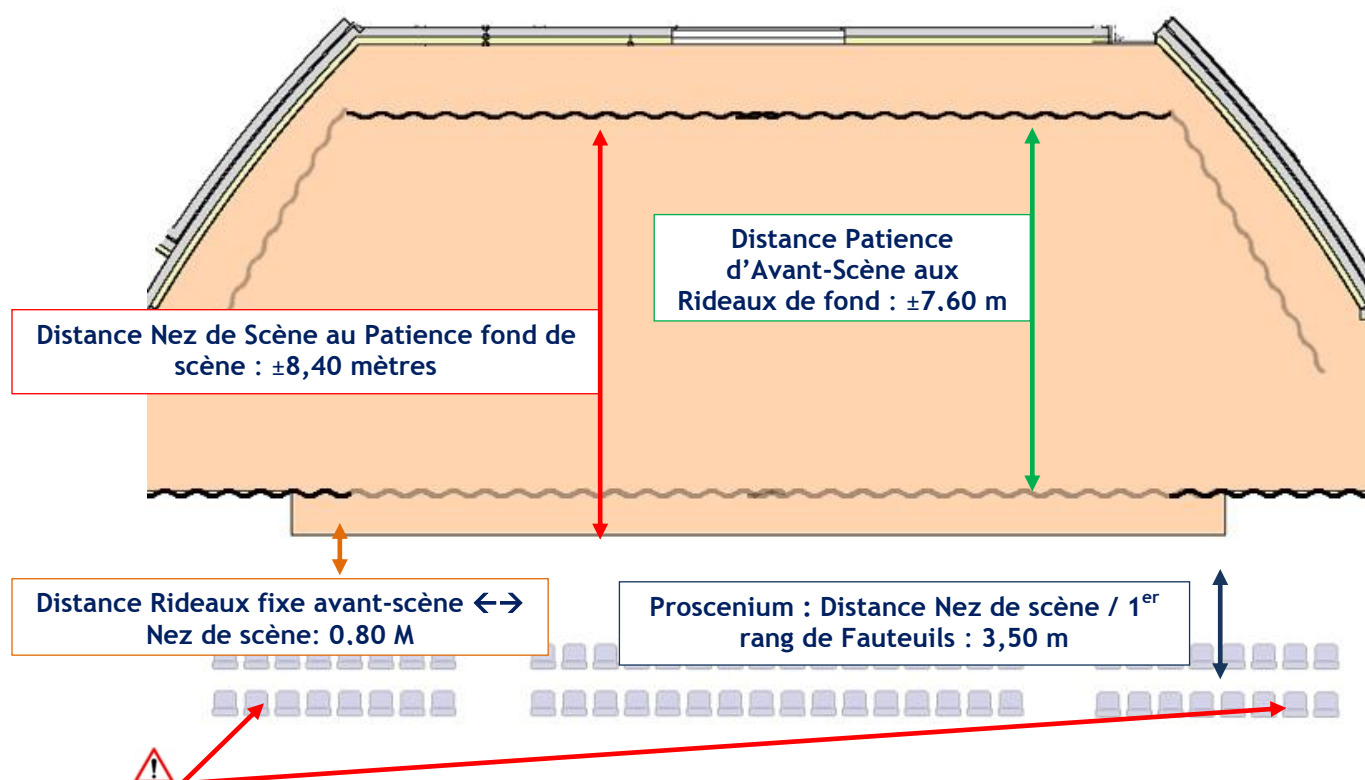
- **Déchargement matériel de plein pied avec le plateau** (pas de quai de déchargement)
- Accès plateau scénique par camion : Porte d'accès plateau **H : 3m50 x L : 3m00**

Scène au niveau du sol de la salle : Configuration amphithéâtre



⚠ Cette configuration de scène au sol correspond à l'identité de la salle avec un caractère intimiste où le public est proche des artistes, l'installation d'une scène surélevée n'est donc pas à envisager.

⚠ Charge maximum roulante **300kg/m²** Charge ponctuelle **550kg 10x10 cm.**
(Prévoir une protection et une répartition de charge pour le matériel lourd et/ou le risque de poinçonnement).



Attention selon l'ouverture de cadre de scène les spectateurs des premiers rangs à cour & à jardin peuvent être pénalisés, en dessous de 13 mètres d'ouvertures un grand nombre de places risquent d'être invalidées

PLATEAU SCENIQUE (plancher en chêne noir)			
Pente de scène	: 0 %	Hauteur de scène	: 0,00 m
Largeur de mur à mur au plus large	: 25,00 m	Hauteur maximale sous perche	: 7,26 à 7.20 m
Profondeur nez de scène au mur	: 10,20 m	<i>P1 = 7.20m – P6=7.26m</i>	
Surface totale plateau	: 232,00 m ²	Hauteur maximale sous panne charpente	: 9,20 m
		<i>Hauteur sous lisse passerelle</i>	: 8,25 m
CADRE SCENIQUE			
Ouverture	Largeur maximale	: 15,00 m maximum (±2 x 2.00m pour les coulisses de Cour & Jardin)	
	Largeur minimale	: 11,00 m minimum (±2 x 3.00m pour les coulisses de Cour & Jardin)	
Profondeur Nez de scène / patience fixe de fond scène	: 8,40 m maximum (± 1.20m pour les coulisses de fond de scène)		
Profondeur Patience fixe d'Avant de scène / Patience fixe de fond de scène	: 7,60 m		
Distance Nez de scène / 1 ^{er} rang	: 3,50 m		

L'accès plateau est aménagé pour les personnes à mobilité réduite

GRIL SCENIQUE / PLAN DE PERCHES

3 passerelles techniques permettent les dessertes électriques via des multipaires (harting / éclaté) sur les 6 perches respectives.

⚠ Attention : Les réglages lumière sont réalisés à l'aide d'une tour échafaudage; Veuillez en tenir compte en terme de temps et d'organisation le plateau devant être relativement dégagé pour effectuer le pointage.

Descriptifs des Perches (longueur de 15 mètres)					
N°	Distance	Type		CMU	Descriptif
Face	De 0.00 m à -4,00m maxi	Perche triangulée de 250	Motorisée	250 DaN	Mobile des gradins au manteau
N°1	De 0.25 m à +4,00 m	Perche Américaine	Motorisée	250 DaN	Mobile du manteau au lointain à répartir
N°2	De 0.50 m à +4,00 m	Perche Américaine	Motorisée	250 DaN	Mobile du manteau au lointain à répartir
N°3	De 1.00 m à +4,00 m	Perche Américaine	Motorisée	250 DaN	Mobile du manteau au lointain à répartir
N°4	De 1.50 m à +7,50 m	Perche Américaine	Motorisée	250 DaN	Mobile du manteau au lointain à répartir
N°5	De 2.00 m à +8,00 m	Perche Américaine	Motorisée	250 DaN	Mobile du manteau au lointain à répartir
N°6	De 4.00 m à +8,30m	Perche triangulée de 250	Motorisée	250 DaN	Mobile du manteau au lointain à répartir

Le Diapason est équipé de 7 perches au total (2 triangulées à la face & au lointain) et 5 perches de type américaine au plateau):

- 1 perche triangulée de 250 de face motorisée et mobile de la face au manteau

- 1 perche triangulée de 250 au lointain motorisée et mobile du lointain au théâtre.

- 5 perches « américaines » motorisées & mobiles du lointain au manteau (à +1,00m de nez de scène).

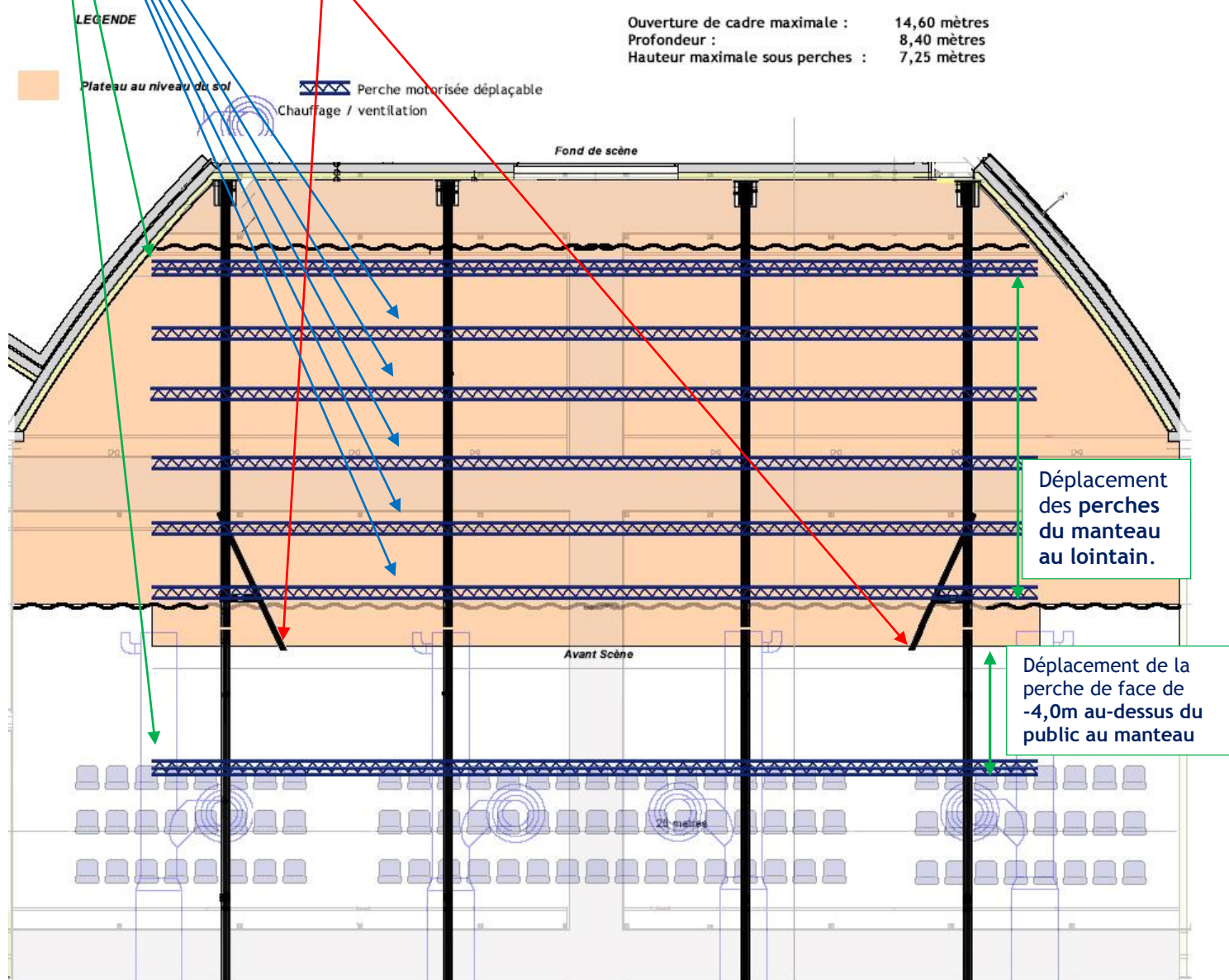
(15m de long –tube de $\varnothing 48,3$ mm–CMU 250 DaN par perche)

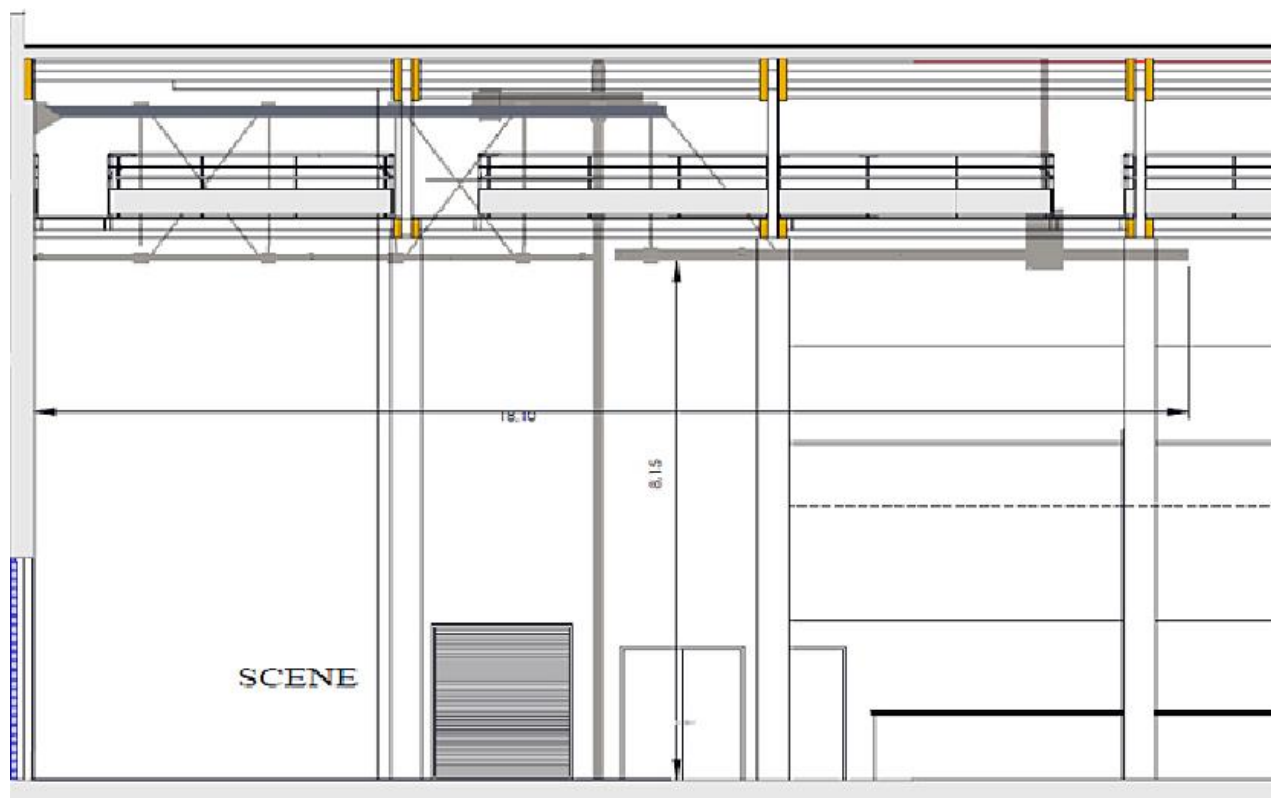
De -0,80m du nez de scène à 8,20 de la scène (15m de long-tube $\varnothing 48,3$ mm–CMU 250 DaN)

Hauteur maximal sous perche : 7,25 mètres

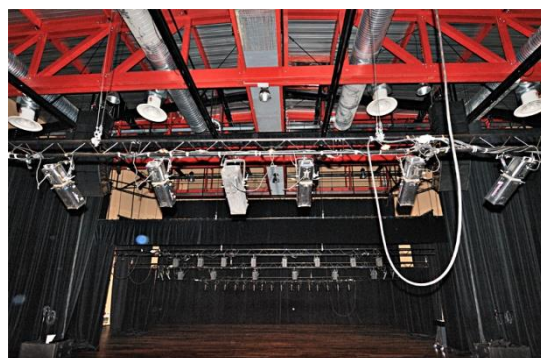
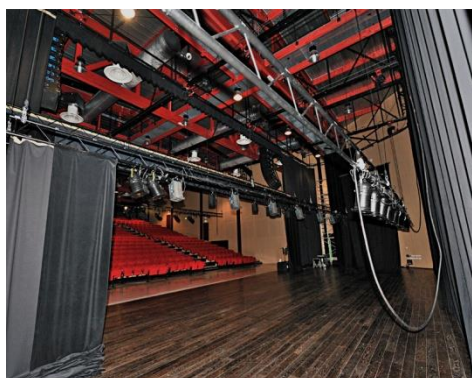
Accroche son → **Attention Rigger confirmé indispensable**

Plan de perche - Diapason





Plan de coupe



Vues des perches : déplaçables du manteau au lointain

Vue perche de face et perches du manteau au lointain

Plan de scène pour intégration de plan de feu (fichiers au format wyg ou jpg ou pdf):

Plan scène sans pont (JPG) : http://diapason.stmarc.free.fr/diap/pl_p_pf/PL_GR_A3_S_PER_For_FT_140117.JPG

Plan scène sans pont (PDF) : http://diapason.stmarc.free.fr/diap/pl_p_pf/PL_GR_A3_S_PER_For_FT_140117.pdf

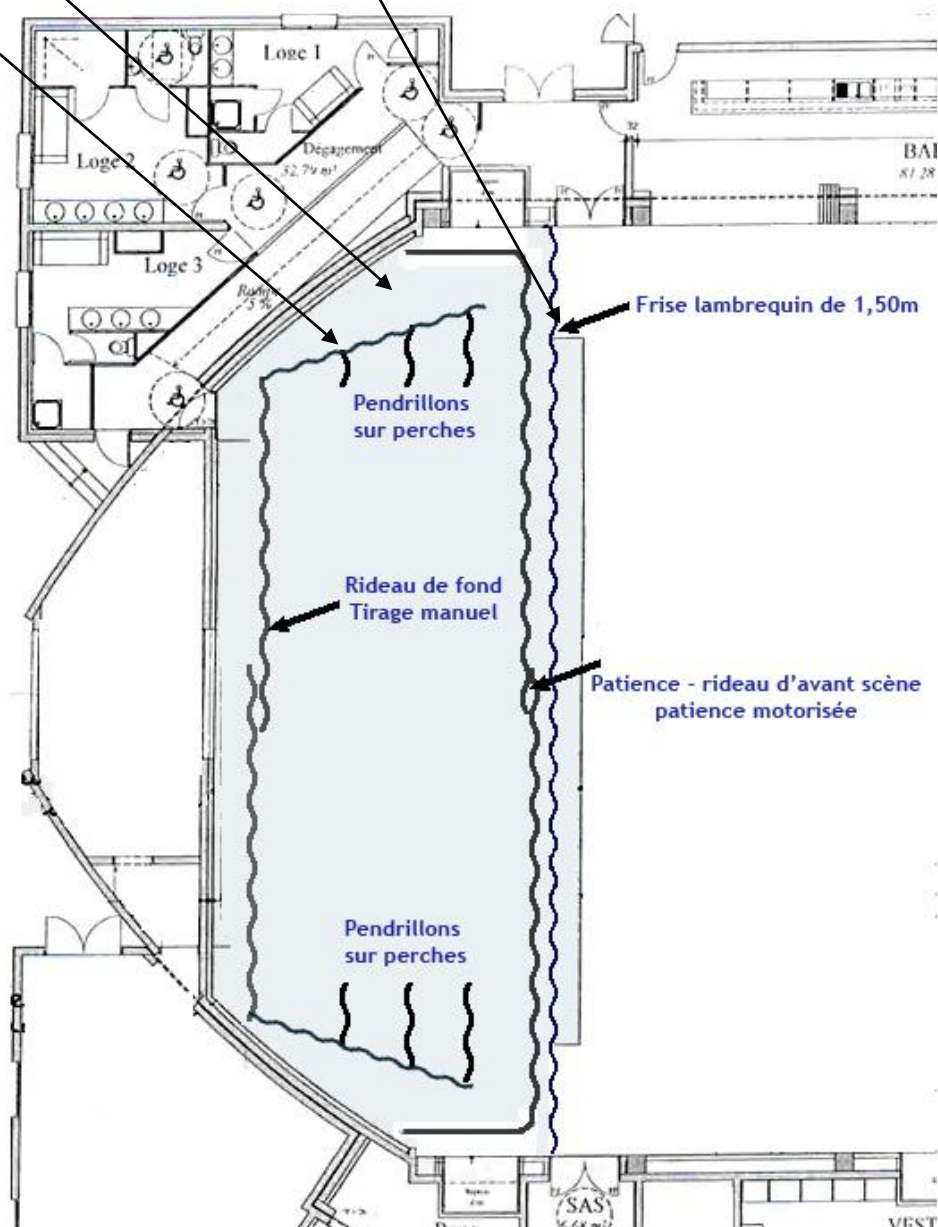
Plan scène avec pont (JPG) : http://diapason.stmarc.free.fr/diap/pl_p_pf/Plan_perche_A3_for_FT_140117.JPG

Plan scène avec pont (PDF) : http://diapason.stmarc.free.fr/diap/pl_p_pf/Plan_perche_A3_for_FT_140117.pdf

Plan au format Wysiwyg (WYG) : http://diapason.stmarc.free.fr/diap/pl_p_pf/plan_diapason_2017.wyg

DRAPERIE ET PATIENCES

- 1 Patience rideau noir d'avant-scène en deux parties (tirage motorisé – commande de la régie et/ou du plateau)
- 1 Patience rideau noir fond de scène en deux parties scène (tirage manuel du plateau)
- 6 pendrillons de 8m x 3m amovibles (positionnés généralement sur les perches à l'italienne)
- 6 pendrillons de 8m x 3m fixes sur perches en allemande afin d'éviter les découvertes sur les coulisses
- 1 Frise lambrequin fixe de 1,50m



PLAN DE SALLE & EMPLACEMENT REGIES SON & LUMIERE

- 24 places réservées aux régies son et lumière situées dans l'axe médian de la scène au 3^{ème} niveau de la salle.
- 14 places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- Soit : **597 places assises disponibles au public.**

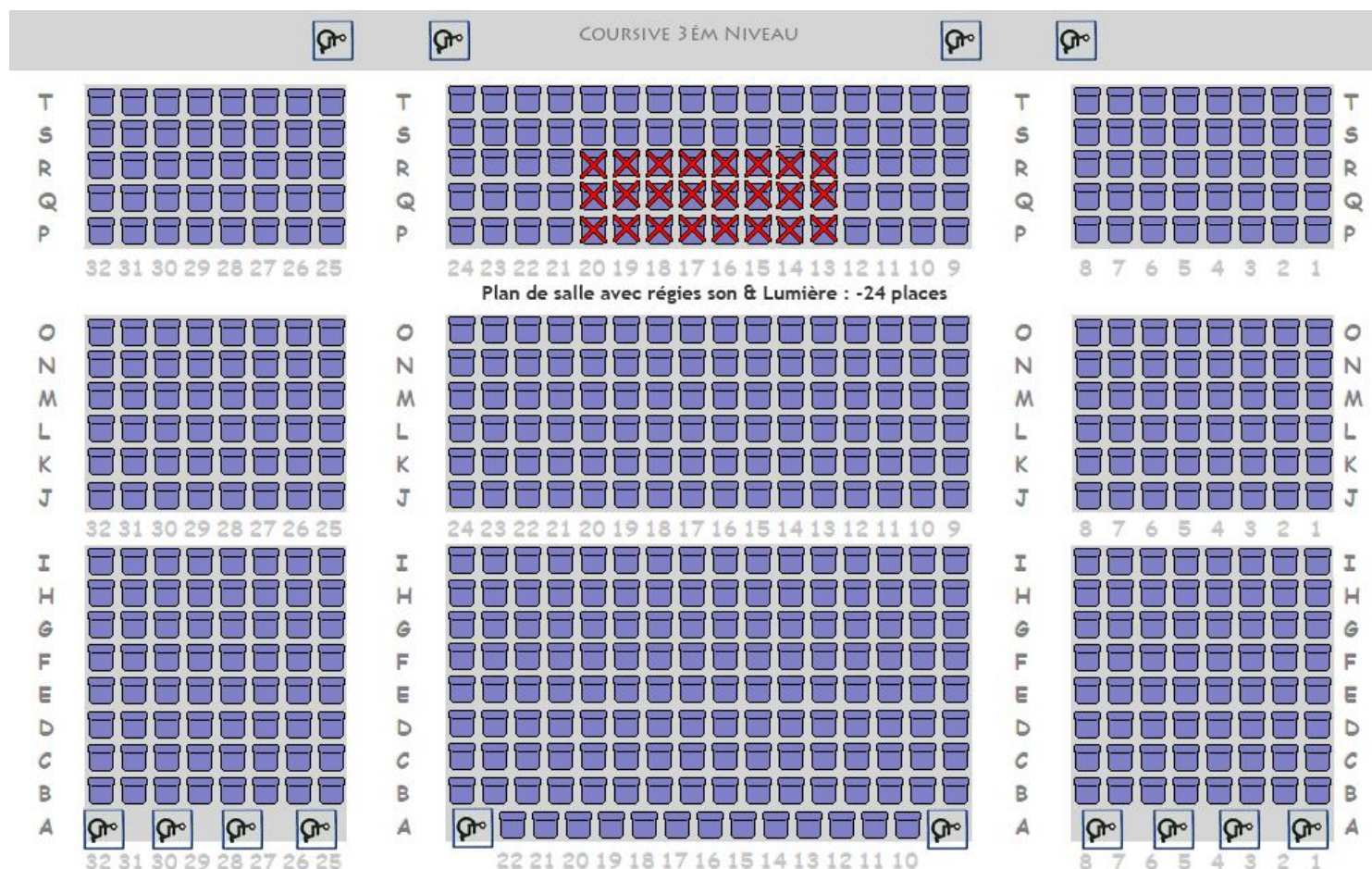
L'effectif global dans le bâtiment ne peut dépasser 700 personnes maximum.

Ce chiffre comprend les artistes, bénévoles, service de sécurité, accompagnants, techniciens....

Salle en configuration gradin.

L'emplacement régie son et lumière est situé dans l'axe médian de la scène, situé au 3^{ème} niveau de la salle.

Les régies occupent 24 places, dans le cas contraire veuillez nous prévenir.



Les services sont graduables & commandés de la régie par un boîtier avec fader (gradateurs dédiés).

La commande d'ouverture-fermeture rideau est pilotée depuis la régie et/ou depuis le plateau.

3 postes d'intercoms sont disponibles en régie + 2 postes au plateau (Jardin et cour).

Lumière :

- 3 arrivées dmx 5 points sur 3 univers + 1 arrivée dmx 5 points plateau jardin
- 1 boîtier commande avec fader pour éclairage salle (service)
- 1 alimentation 220/240v – 20 A dédiée à la lumière

Son :

- 1 multipair son 24+8 régie-plateau (Jar)
- 2 câbles réseau son Cat 5^e régie-plateau (Cour)
- 1 alimentation 220/240v – 20A dédiée au son

SECTION ELECTRICITE

PUISSANCE ELECTRIQUE ECLAIRAGE

: 125 A / Triphasé local gradateurs +
125 A / Triphasé au plateau.

PUISSANCE ELECTRIQUE SON

: 32 A triphasé P17 (côté Cour) +
: 32 A triphasé P17 (côté Jardin en passerelle).

EQUIPEMENT PLATEAU

ALIMENTATION / DMX / CIRCUITS GRADUES & DIRECTES – Côté Jardin

- 8 Prises DMX Univers A & B (scène côté jardin)
- 2 alimentations directes 16A (câblée en 3KW) (scène côté jardin)
- 1 Prise RJ45 – 1 Prise HD15 (vidéoprojecteur ← → ordinateur) (scène côté jardin)

Notre salle ne dispose pas à ce jour, de rétroprojecteur, d'écran ou de cyclorama.

ALIMENTATION / DMX / CIRCUITS GRADUES & DIRECTES – Côté Cour

- 16 Prises DMX (scène côté cour)
- 2 alimentations directes 16A (câblée en 3KW) (scène côté cour)
- 1 Alimentation (bornier) avec sectionneur de **125 Ampères** mi scène côté cour

RESEAUX ECLAIRAGE SCENIQUE

Cellules de gradateur → 90 circuits de gradateurs (60 en 3Kw et 30 en 2,3Kw)

- **60 cellules de gradateur de 3,0 Kw** → Gradateur analogique **Galatec Control 4** → desserte Gril
- **30 cellules de gradateur de 2,3 Kw** → Gradateur analogique amovible **RVE EasyCab 12/2D** → Plateau

Circuit répartis sur les 3 passerelles et au sol

- 30 Circuits sur scène au sol : 15 côté cour + 15 côté jardin
- 16 Circuits sur la passerelle 1 (avant-scène) → Dispatchés sur 2 harting / éclaté sur la perche de Face
- 14 Circuits sur la passerelle 2 (centre) → Dispatchés sur 2 harting / éclaté sur les perches 1 & 2
- 14 Circuits sur la passerelle 2 (centre) → Dispatchés sur 2 harting / éclaté sur les perches 3 & 4
- 16 Circuits sur la passerelle 3 (lointain) → Dispatchés sur 2 harting / éclaté sur les perches 5 & 6

Réseaux électriques non gradués de :

- Eclairage Automatique / Directe non gradué (2p+T câblés en 3 Kw)
- 3 Circuits sur passerelle 1 + 1 ligne DMX
- 2 Circuits sur passerelle 2 + 1 ligne DMX
- Sur scène : Au sol 4 circuits avec ligne DMX (deux de chaque côté)

Pilotage de l'éclairage par DMX de chaque côté scène + 1 en fond de salle pour régie dans gradin. + Passerelle. Le tout arrive dans un local technique à côté de la scène. Les circuits sont numérotés.

Les services sont graduables & commandés de la régie par un boîtier (gradateurs dédiés).

Schéma implantation des réseaux d'éclairage rez-de-chaussée : http://diapason.stmarc.free.fr/diap/plans/plan_son_eclairage_rdc.pdf

RESEAUX SONORISATION SCENIQUE

Son :

Liaison entre scène et la Régie par un Multipaires **24+8** (Plateau / Régie)

Liaison entre scène et Régie. 2 réseau CAT 5E (Plateau Cour/ Régie)

Pour des rajouts d'enceintes de diffusion, accrochages possibles sur le faux Gril, dans le cadre des contraintes et facteurs de charges admissibles.

Attention : Pour les accroches son il est indispensable de faire appel **un rigger confirmé, agréé et compétent (EPI obligatoire).**

EQUIPEMENTS & MATERIELS SCENIQUE

Nota : Nous complétons, de notre mieux chaque année notre parc afin d'accueillir dans les meilleures conditions les artistes et les spectateurs. Pour certains spectacles nous sommes, à ce jour, dans l'obligation de louer le matériel manquant demandé.

EQUIPEMENT LUMIERE FIXE DE LA SALLE

Matériel Salle (complété par de la location selon les besoins des spectacles accueillis)

CONSOLE LUMIERE		
1 Console traditionnelle	48/96 Light Commander	MA LIGHTING
1 Console traditionnelle	24/48 EPSII	JANDS
1 Pupitre mixte	12/24 JUGGLER	ZERO88
2 Nodes Grand MA OnPC 512	1 Port IN 3 Ports Out avec PC + 2 écrans tactiles.	MA LIGHTING

CELLULES DE GRADATEUR : 78 Circuits			
48 circuits de 3,0kw → Gril	4 gradateurs analogiques de	12 X 3 KW	GALATEC
12 circuits de 3.0Kw → Gril	1 gradateur analogique de	12 X 3 KW	RVE CB4 12*1D
6 circuits de 2,3Kw → Sol/Plateau	1 gradateur analogique de	6 X 2,3 KW	RVE CB4 12*1D
24 circuits de 2,3Kw → Sol Plateau	2 gradateurs analogiques de	12 X 2,3 KW	RVE Easycab 12/2D

BOITIERS & CONNECTIQUES LUMIERE	
1 Merger 2 DMX IN / 1 Out	
2 splitter DMX 1In / 6 Out	

PARC PROJECTEUR		
<i>Projecteurs traditionnels</i>		
8 Projecteurs Découpe 714 S 2000W	Zoom 12° - 43°	Robert Juliat
6 Projecteurs Découpe 614 SX 1000W	Zoom 16° - 35°	Robert Juliat
6 Projecteurs Découpe 613 SX 1000W	Zoom 28° - 54°	Robert Juliat
8 Projecteurs PC 2000W Lentille Claire	Série 329 HPC (16° à 72°)	Robert Juliat
20 Projecteurs PC 1000W Lentille Claire	Série 306 Lutin (10° à 66°)	Robert Juliat
6 Projecteurs PC 1000W Lentille Claire	Série 310 H (8° à 63°)	Robert Juliat
8 Projecteurs PC 1000W Lentille Martelée	Quadro 10 (7° à 53°)	Spotlight
4 Projecteurs PC 650W Lentille Martelée	Série A56 (45° à 90°)	ADB
8 Projecteurs Cycliode 1000W	Série ACP 1001	ADB
20 Projecteurs PAR 64 Long 1000W	Lampe CP 61	DTS
20 Projecteurs PAR 64 Long 1000W	Lampe CP 62	DTS
6 Projecteurs FL1300	1300W	DTS
<i>Projecteurs asservis et LEDs</i>		
8 Projecteurs Automatiques LEDs MAC AURA	Zoom 11° - 58° / 19 RGBW de 10W	Martin
20 Projecteurs à LEDs Rush PAR2	Zoom 10° - 60° / 12 RGBW de 10W	Martin
4 Projecteurs à LEDs Tourkolor 30°	30° / LEDs: 48 RVBW de 3W -	Starway
4 Projecteurs à LEDs Tourkolor 15°	15° / LEDs: 48 RVBW de 3W -	Starway
<i>Autre</i>		
1 Poursuite HMI 575W	PYXIE (8° à 13°) HMI 575W	Robert Juliat

INTERCOM

- | | | |
|-------------------------------|-------------------------|-----------|
| - 1 Centrale Intercom Filaire | Power supply PS711 | → CANFORD |
| - 5 Poste Casque filaire | Beltpack BP111 + casque | → CANFORD |

EQUIPEMENT SON FIXE DE LA SALLE

Matériel Salle (complété par de la location selon les besoins des spectacles accueillis)

DIFFUSION SALLE		
FACADE – SYSTEME L Accoutics ARCS		
4 Amplificateurs LA24a	(2 x 1110W)	L ACCOUSTICS
4 Amplificateurs LA48a	(2 x 1300W)	L ACCOUSTICS
1 Processeur /Controller LC115b		L ACCOUSTICS
8 Têtes ARCS		L ACCOUSTICS
2 Sub-Bass SB 218		L ACCOUSTICS
FRONT FILL – SYSTEME L Accoutics MTD 115B		
1 Amplificateur LA17	(2 x 840W)	L ACCOUSTICS
1 Processeur / Controller XTA DP 226		AUDIOCORE
2 MTD 115b	530w	L ACCOUSTICS
RAPPELS		
1 Amplificateur C48:4 Série C	(4x1200W / 4 ohms)	LAB.GRUPPEN
1 Processeur / Controller XTA DP 424		AUDIOCORE
2 Enceintes large bande 15+3"	800w	ADAMSON
2 Enceintes large bande 12+3"	600w	ADAMSON

(Matériel calé et prêt à l'emploi et complété au besoin par de la location selon les spectacles accueillis)



- Conformément à la **Loi** Le niveau de pression acoustique ne pourra pas dépasser, à aucun moment et en aucun endroit accessible au public, les niveaux de pression acoustique continus équivalents 102 décibels pondérés A sur 15 minutes et 118 décibels pondérés C sur 15 minutes.
- Lorsque ces activités impliquant la diffusion de sons amplifiés sont spécifiquement destinées aux enfants jusqu'à l'âge de six ans révolus, ces niveaux de pression acoustique ne doivent pas dépasser 94 décibels pondérés A sur 15 minutes et 104 décibels pondérés C sur 15 minutes. **Décret du Journal officiel N°2017-1244 du 7 août 2017.**

PARC SON		
2 Equaliseur de 2 x 31 bandes	K&T Square ONE	
CONSOLE DE MIXAGE		
1 console numérique	X32 →32/16/6	BERHINGER / MIDAS
1 console numérique	01v96 →12/4/2	YAMAHA
1 console analogique	MG206 C →16/4/2	YAMAHA
RETOUR		
4 Retours amplifiées	15''→ HPri 122	QSC
6 Retours amplifiées	12''→ K12	QSC
PARC MICROPHONE		
6 Micros dynamique & cardioïde	SM58LCE	SHURE
6 Micros dynamique & cardioïde	SM57LCE	SHURE
2 Micros cardioïde	Beta 94 Lc	SHURE
1 Micro super cardioïde	Beta 56	SHURE
4 micros statiques directivité cardioïde	KM 184	NEUMANN
5 micros HF dynamique & cardioïde (Voix)	EW 135 G3	SENNHEISER
DI		
4 DI Active		BSS
LECTEUR CD		
2 Lecteurs CD avec auto pause	MP102	Numark

RECAPITULATIF DES FREQUENCES - PLAN DE FREQUENCE UTILISEE de 626,000 Mhz ↔ 736,000 Mhz				
FONCTION	MARQUE	TYPE	REFERENCE	FREQUENCE
Stéréo Transmetteur	Sennheiser	SR 300 EMG3 –B-X	EMG3 –B-X	626,750 Mhz
Emetteur/Récepteur HF N°4	Sennheiser	SKM 100 Dynamique & cardioïde	EW 135 G3	630,000 Mhz
Emetteur/Récepteur HF N°6	Sennheiser	Pour transmetteur ou SKM 100	EW 135 G3	663,000 Mhz
Emetteur/Récepteur HF N°5	Sennheiser	SKM 100 Dynamique & cardioïde	EW 135 G3	664,850 Mhz
Emetteur/Récepteur HF N°1	Sennheiser	SKM 100 Dynamique & cardioïde	EW 135 G3	668,000 Mhz
Emetteur/Récepteur HF N°01	Shure	SLX2 SM58 Dynamique & cardioïde	SLX2	638,000Mhz
Emetteur/Récepteur HF N°02	Shure	SLX2 SM58 Dynamique & cardioïde	SLX2	639,000 Mhz

Nous communiquer impérativement votre plan de fréquence afin de voir leur compatibilité avec nos fréquences et celles de la réglementation en vigueur.

LOGES

- Trois (3) loges avec téléphone, accès internet, douche et WC dont une avec accès aux personnes à mobilité réduite.
- Les loges ont un accès dédié au plateau accessible aux personnes à mobilité réduite.



Photos : Luc BOEGLY



Photos : Luc BOEGLY



Photos : Luc BOEGLY



Photos : Luc BOEGLY

Vue des loges :

<http://diapason.stmarc.free.fr/diap/loges/>

- D'un grand espace de détente et de restauration de 81.28 m².



Photos : Claude MAIRE



Photos : Claude MAIRE

- D'un grand office de 52 m². qui peut être transformable en 1 loge production (avec téléphone et accès internet).

Accès internet / Wifi : Bail d'accès internet de **16h00** – renouvelable sur demande.

Login

: **usr_diapason**

Password

: **di@pason**

Ce document fait partie intégrante de la fiche technique, il reprend les principaux points réglementaires en vigueur au Diapason.

- Les équipes accueillies devront respecter les horaires de travail et de repos définis par le code du travail en vigueur dans l'établissement.

Prévention des risques sanitaires et d'accident.

• Il est interdit de fumer dans l'enceinte du bâtiment. **Décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif.**

• **L.232-2 du livre II du code du travail (loi du 6 mars 1917)**

Il est interdit à toute personne d'introduire ou de distribuer à toute personne ayant autorité sur les ouvriers et employés, de laisser introduire ou de laisser distribuer dans les établissements et locaux mentionnés à l'art **L 232-1**, pour être consommées par le personnel, toutes boissons autres que le vin, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel non additionnés d'alcool....

La consommation d'alcool et/ou de drogue est interdite sur le lieu de travail. **Décret N° 2014-754 du 1er juillet 2014**, le règlement intérieur de l'entreprise interdit la consommation de toute boisson alcoolisée, et ou de stupéfiant dans l'entreprise, et ce dans un objectif de prévention, y compris le vin, la bière, le cidre et le poiré, lorsque ces interdictions sont proportionnées au but recherché (**article R. 4228-20 du Code du travail**).

- L'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) est obligatoire. Toute personne non-équipée sera tenue pour seule responsable en cas d'incident.

Prévention des risques d'incendie.

• Seuls les décors et accessoires en matériaux **de catégorie M1 sont autorisés**. L'organisateur ou le producteur devra être en mesure de présenter au responsable technique les procès-verbaux de classement au feu des matériaux employés (décors, cyclos, écran de projection, etc.). **Article L.79 de l'arrêté du 5 février 2007**

• **Dérogation pour utilisation de flamme** : Les compagnies, productions, artistes devront obligatoirement signaler dans leur fiche technique l'utilisation de produits ou d'objets (artifices ou flamme) pouvant provoquer un début d'incendie, afin de nous permettre d'obtenir une dérogation (**art ERP L55**), si cela n'était pas écrit, la commission de sécurité pourrait nous en interdire l'emploi. (A envoyer 6 semaines avant la 1^{ère} représentation). Voir **art L75**.

Nouvelle réglementation Prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés – Nouvelle réglementation!

• Le niveau de pression acoustique ne pourra pas dépasser, à aucun moment et en aucun endroit accessible au public, les niveaux de pression acoustique continus équivalents 102 décibels pondérés A sur 15 minutes et 118 décibels pondérés C sur 15 minutes.

• Lorsque ces activités impliquant la diffusion de sons amplifiés sont spécifiquement destinées aux enfants jusqu'à l'âge de six ans révolus, ces niveaux de pression acoustique ne doivent pas dépasser 94 décibels pondérés A sur 15 minutes et 104 décibels pondérés C sur 15 minutes. **Décret du Journal officiel N°2017-1244 du 7 août 2017.**

Prévention des risques d'électrocution et d'accident.

• Tous les intervenants amenés à réaliser des branchements ou liaisons électriques (matériel scénique & électrique divers), via les locaux techniques devront impérativement avoir l'accord explicite du régisseur du Diapason et être en possession d'une habilitation électrique valide. Il est noté que seuls les adjonctions et installations électriques (balisées au préalable) apportées par les orchestres, compagnies, intervenants ou prestataires accueillis doivent impérativement répondre à la norme en vigueur **NF 15-100** dans un **ERP** et aux règles d'usage d'installation de la profession (protection des biens et des personnes). Seules les adjonctions électriques seront autorisées, aucune modification des installations existantes ne sera autorisée par une compagnie, production, prestataire ou tout autre intervenant.

Prévention des risques de nuisance liés aux bruits.

- Pour les chargements et déchargements de matériel, en raison du voisinage très proche avec des zones d'habitations, il sera demandé de réduire au mieux les nuisances sonores.

Le DIAPASON - 11 rue du Diapason - 38160 Saint-Marcellin

COORDONNEES GPS : Latitude : N 45° 08' 50 " - Longitude : E 5° 19' 28"

Le diapason est situé au 11 rue du Diapason à Saint-Marcellin.- De l'autoroute A49 (Grenoble-Valence) sortie Saint-Marcellin, direction centre-ville, la salle de spectacle se trouve à l'entrée de la ville à votre droite.

Du centre-ville de Saint-Marcellin, direction autoroute A49, à la sortie de la ville à votre gauche.

Porte d'accès Salle → Entrée des Artistes → Coté opposé à l'entrée du public (en face du fleuriste)



Gare SNCF

Le Diapason